

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 11 JUIN 2019

Ouverture de la séance à 20h00 par le Président Patrick Thévoz. Il souhaite la bienvenue aux conseillers et aux municipaux ainsi qu'à Pierre Koestinger de la Broye et Anton Bruni du Murtenbieter.

Appel : Présents : 29 Excusés : 3 Non excusés : 3

Ordre du jour : Appel

- 1) Approbation du PV et de l'extrait des délibérations de la séance du 9 mai 2019
- 2) Approbation de l'ordre du jour
- 3) Informations du Président
- 4) Rapport de la commission de gestion sur la gestion pour l'exercice 2018
- 5) Préavis municipal N° 03/2019: Comptes 2018
- 6) Préavis municipal N° 04/2019: arrêté d'imposition 2020
- 7) Rapport d'activités de la CCLT
- 8) Informations municipales
- 9) Divers et propositions individuelles
- 10) Nominations du bureau et des commissions, distribution des jetons de présence

1. Approbation du PV et de l'extrait des délibérations de la séance du 9 mai 2019

J. Kohler souhaite une modification du PV au point 5. « PM N° 02/2019 : Règlement de vidéosurveillance. » Il faudrait remplacer «... pourquoi ne pas fermer cette place de parc » par «... pourquoi ne pas fermer l'accès à la forêt ? ». Le PV ainsi modifié ainsi que l'extrait des délibérations sont approuvés à l'unanimité.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Informations du Président

-

4. Rapport de la commission de gestion sur la gestion pour l'exercice 2018

P. Thévoz a participé à des séances à titre informel et est impressionné par le travail effectué. Il souligne l'effet constructif de cet outil de travail. Un rapport de gestion 2018 a été établi par la Municipalité en mars 2019 (comme prévu à l'art 96 du règlement du conseil communal). C'est un bon document et il remercie la Municipalité, Mme la Syndique ainsi que l'ensemble des employés communaux pour leurs efforts.

La commission de gestion, par son rapporteur *M. Baehler*, ne commentera pas le rapport qui a été transmis à tous les conseillers mais se tient à la disposition de l'assemblée pour toutes questions. La commission de gestion, tout comme la Municipalité, a fait un travail important. Lors des rencontres, on sélectionne quelques thèmes évoqués et on les discute de façon plus approfondie. Les pages 6 à 18 du rapport de gestion fournissent des détails quant à la gestion des différents dicastères.

La commission de gestion propose au conseil d'approuver le rapport de gestion de la Municipalité pour 2018. Elle relève que :

- 1) Les observations ouvertes lors des rapports précédents ont été mises en œuvre.
- 2) 2 recommandations ouvertes ont été discutées et seront réglées en 2019 (liste des personnes à contacter et règlement du jardin du souvenir)
- 3) Il sera dorénavant fait mention récurrente dans les PV de la Municipalité des cas en relation avec l'interdiction d'accepter ou de solliciter des libéralités ou d'autres avantages mentionnés à l'art. 19 du règlement du conseil communal.
- 4) 3 recommandations ont été formulées et discutées
- 5) Les formations suivies ont permis de concrétiser des projets, actions et mises à jour et a conduit à la réduction des coûts à charge de la commune. La formation des employés de la commune doit être encouragée et faire l'objet d'un planning.
- 6) Plusieurs points traités lors de séances du conseil communal et portés au PV ne font pas l'objet d'un suivi, ceci est aussi valable pour certains points mentionnés sur le rapport de gestion. Cette situation doit changer et une réponse devrait être donnée par les responsables concernés.

J. Laverrière : le rapport établi par la Municipalité peut-il être consulté ? *M. Baehler* : une séance de la commission de gestion a eu lieu en mai avec la Municipalité pour discuter de ce rapport. Il n'est pas prévu

de le distribuer et il n'y a aucune exigence légale en ce sens. *M. Herrmann* : la Municipalité n'a rien à cacher donc nous mettront ce rapport en ligne.

Le rapport de gestion de la Municipalité établi par la commission de gestion est approuvé par le conseil communal à l'unanimité.

5. Préavis municipal N° 03/2019 : Comptes 2018

P. Thévoz : les comptes restent bons et sont très proches des prévisions bien qu'affichant une variation importante par rapport au budget.

M. Herrmann : Le résultat de l'exercice 2018 se solde par une perte de Fr. 63'416.55. Il y a plus d'un million de différence avec les charges et revenus budgétisés : cette différence est expliquée pour les revenus par un prélèvement sur le fond de réserve et la vente d'une parcelle. L'écart au niveau des charges s'explique principalement par des amortissements extra-budgétaires de Fr. 500'000.- qui étaient mentionnés dans les préavis correspondants. Et par le correctif de la péréquation 2017 qui était de Fr. 347'184.

La commission de gestion, par son rapporteur *M. Baehler*, mentionne que le rapport de la commission de gestion est détaillé aux pages 19 à 21 du rapport de gestion 2018. La commission s'est appuyée, pour sa recommandation, sur le préavis, sur le rapport de la fiduciaire ainsi que sur les explications de Mmes la Syndique et la Boursière. Elle relève encore que le montant des emprunts se monte à Fr. 2 mio et qu'un remboursement de Fr. 500'000 a été fait en 2018. La commission propose d'approuver le préavis tel que présenté.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver les comptes 2018 tels que présentés et d'en donner décharge à la Municipalité ainsi qu'à la Boursière.

M. Herrmann remercie ses collègues et les personnes de la commune œuvrant sur le terrain. Chacun est toujours très scrupuleux dans la gestion des ressources à disposition.

Au niveau de l'entretien des installations diverses au village, *M. Herrmann* tient à remercier la maison Brechbühl Fleurs qui s'occupe de fleurir et entretenir les parterres de notre village. Elle tient à les remercier chaleureusement pour le généreux rabais accordé sur leur facture. Le conseil se joint à ces remerciements par une salve d'applaudissements.

6. Préavis municipal N°04/2019 : arrêté d'imposition 2020

M. Herrmann précise qu'il est un peu tôt pour connaître l'effet de l'augmentation d'impôt décidée fin 2018 sur le budget. De plus, dernièrement nous avons encaissé moins d'impôts alors que nous avons plus d'habitants. Or cette constellation aura un impact positif sur la péréquation pour laquelle nous devons payer moins. Elle relève que nous aurons une augmentation du montant de la participation aux frais concernant les activités extrascolaires suite au jugement fédéral précisant la participation des parents aux camps de ski. Ces coûts sont estimés aujourd'hui à Fr. 15'000.- / Fr. 20'000.- Et comme la municipalité n'a pas prévu de dépenses importantes pour l'an prochain, elle propose de maintenir les taux d'imposition inchangés pour 2020.

Le rapporteur de la commission des finances, *R. Tacheron*, propose que vu qu'aucun changement important n'est prévu en 2020, qu'aucun investissement particulier ne va être fait et, que la nouvelle péréquation devrait avoir un effet positif pour la commune, d'accepter l'arrêté d'imposition pour l'année 2020 tel que présenté. La commission précise que n'étant pas en possession d'informations supplémentaires, comme par ex. un budget pour 2020, à l'heure actuelle un changement du taux d'imposition ne se justifie pas.

P. Thévoz : relève que le taux d'imposition a beaucoup été discuté en octobre dernier et que le conseil avait suivi la recommandation de la commission des finances. Il ajoute qu'au niveau des impôts communaux pour 2019, sur les 31 communes de notre district, nous sommes la 2^e ayant le taux d'imposition le plus bas.

Le conseil décide à l'unanimité de reconduire l'arrêté d'imposition 2020 sans aucune modification par rapport à 2019.

7. Rapport d'activités de la CCLT (commission culture, loisirs et tourisme)

D. Kaeser, en tant que représentante des sociétés locales, présente le rapport d'activité de la CCLT et ses futurs projets.

Les activités de 2018-2019 ont représenté près de 100 heures de travail. Les activités à venir pour 2019 sont :

- La rencontre villageoise du 29.6.19
- Un grand nettoyage en septembre ainsi qu'une initiation à la marche nordique et à la course à pied par *Allez Hop Romandie*
- Un Noël au village en décembre (dont la mouture reste encore à définir)

Pour 2020, la CCLT souhaite mettre en place un grand nettoyage et peut-être une brocante. La course aux œufs et le slow-up seront reconduits et qqch sera probablement mis en place pour l'Eurofoot. En décembre, les fenêtres de l'Avent seront à nouveau d'actualité. Pour terminer, un projet surprise est en cours de réalisation ☺.

P. Thévoz remercie l'ensemble des membres pour leur travail et leurs idées

8. Informations municipales

9. Divers et propositions individuelles

D. Kaeser : remercie la personne qui a aménagé la cabane des bûcherons et le point grill.

J. Kohler : remercie les journalistes présents pour la qualité de leurs comptes rendus. Contrairement à l'article du 24Heures paru en relation avec le dernier conseil, vous êtes objectifs et c'est agréable de lire vos articles.

T. Feneyrolles : Pourrait-on installer des cendriers à la plage ? Les alentours de la table de pique-nique sont couverts de mégots ! Il faudrait un cendrier fixe.

R. Tacheron : j'ai appris aujourd'hui encore qu'on a trouvé 3 grills abandonnés à la plage alors que tout feu est interdit. C'est irrespectueux pour les personnes domiciliées aux abords de la plage. *S. Giannini Heim* invite les membres du conseil à intervenir s'ils sont témoins d'incivilités. Il est vrai que l'on doit malheureusement jouer (trop) souvent aux gendarmes. Nous allons aussi essayer de trouver une solution pour les cendriers.

M. Kaeser : le local du débarcadère est sale et l'affiche des horaires de bateaux est déchirée. *A. Kündig* : Pierre-Alain va s'en occuper.

R. Hotz : remercie chaleureusement la secrétaire pour la qualité de ses procès-verbaux. C'est un plaisir de lire ces documents !

F. Cornaz : Martine nous a promis une surprise dans les boîtes aux lettres lors du dernier conseil. Le journal est une très bonne initiative et ça nous a fait très plaisir de le recevoir. *M. Herrmann* : le comité de rédaction est une action citoyenne. C'est un journal villageois et les informations communales intégrées dans le journal le sont simplement pour profiter de ce nouveau média. Le comité rédactionnel a choisi de garder l'anonymat. Il y a une boîte destinée aux messages au P'tit Mag alors n'hésitez pas à leur faire part de vos idées, retours, etc. Je n'ai reçu que des bons échos jusqu'à maintenant. *S. Giannini-Heim* : c'est une très belle publication. On a eu plaisir à y participer.

S. Giannini Heim : rappelle la soirée d'information du 18 juin à 20h00 à la Faougr'milière sur l'utilisation du défibrillateur.

T. Feneyrolles : a le plaisir d'annoncer la reconduction du festival de théâtre du 10 au 12 juillet 2020. Cette initiative est saluée par les applaudissements de l'assemblée.

10. Nominations du bureau et des commissions, distribution des jetons de présence

Bureau

Président (à bulletin secret) : **Patrick Thévoz** (élu avec 28 voix sur 28 bulletins rentrés). *P. Thévoz* remercie l'assemblée présente pour sa confiance.

Vice-président (à bulletin secret) : **Sylvain Carrard** (élu avec 25 voix et 4 voix éparses)

2^e Vice-président (à bulletin secret) : **Pascal Heim** (élu avec 25 voix, 3 voix éparses et 1 nul)

Scrutateurs et suppléants : Les scrutateurs sont **Deborah Kaeser** et **Thierry Feneyrolles**. Les scrutateurs suppléants sont : **Cédric Buri** et **Alexandre Beni**

Commission des finances :

Les mêmes membres qu'en 2018 reprennent leur travail pour 2019 :

- R. Tacheron (Président)
- R. Hotz
- Y. Mischler
- J. Laverrière
- T. Miauton
- Suppléants : Michael Krenger et T. Knuchel

Commission de gestion : 2019

Selon le règlement, au moins 2 de ses membres doivent être renouvelés au plus tard à la fin de la 3^e année de la législature. Vu que certains de ses membres ont déjà été remplacés de la première partie de la législature, un changement n'est pas nécessaire. La commission de gestion pour 2019-2020 sera donc identique avec :

- M. Baehler (Président)
- C. Buri (qui avait remplacé F. Cornaz)
- G. Krenger (qui avait remplacé D. Kaeser)
- A. Kohler
- S. Zapla
- Suppléants : P. Walker et R. Lopes (qui avait remplacé A. Beni)

Jetons de présence :

A. Beni propose de reverser les jetons de présence à la CCLT ou à une cause utile à la commune de Faoug. *S. Carrard* trouve que la Ribambelle fait un super travail. Il estime que les manifestations communales doivent être prises en charge par la Commune et non par les conseillers communaux. Nous pourrions éventuellement soutenir les Pique-soleil. *P. Heim* estime que nous devons garder une œuvre d'entraide ou une œuvre publique.

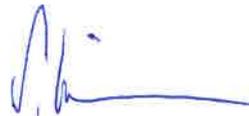
Le conseil versera, tout comme l'année dernière, la moitié des jetons de présence non-encaissés à la garderie "La Ribambelle" à Avenches et l'autre moitié à la Ludothèque d'Avenches.

P. Thévoz remercie *S. Laverrière* et ses collègues scrutateurs passés et futurs pour le travail accompli ainsi que le personnel communal qu'il a côtoyé durant cette année de présidence. Il remercie également les conseillers communaux pour leur confiance.

Le Président informe l'assemblée que le prochain conseil aura lieu après les vacances scolaires (date pas encore fixée). Il clôt la séance à 21h20.



P. Thévoz
Président



S. Laverrière
Secrétaire

Faoug, juin 2019

Approuvé lors de la séance du conseil communal du 19 novembre 2019